

## Épreuves orales d'ARABE, Filières MP et PC

On rappellera que l'oral ne comporte qu'une épreuve auditive consistant à résumer et commenter un texte enregistré d'une durée de 5 mn.

Les candidats étant tous arabophones, la compréhension des textes proposés n'a, cette année encore, pas été source de difficulté. De même, le niveau de langue était généralement bon, parfois remarquable. Les notes se répartissent entre 19 et 13/20 ; cependant, nous voulons une fois de plus attirer l'attention des futurs candidats sur un point important : si l'examineur doit apprécier comme il se doit la compétence linguistique du candidat, il est également en droit d'attendre de celui-ci une bonne maîtrise de l'exercice demandé, tant sur la forme que sur le fond.

On rappelle que l'examineur ne saurait se satisfaire d'une paraphrase superficielle mais attend du candidat un compte rendu cohérent et bien organisé mettant en relief les idées principales du texte, voire même les détails, et la mise en perspective du texte par des références culturelles extérieures dans une problématique d'ensemble.

En conclusion, rappelons qu'au niveau de la production orale, le candidat est jugé sur :

- la qualité du commentaire (qualité et organisation, pertinence/culture/mise en valeur de connaissances, aptitude à convaincre et à dialoguer),
- la richesse lexicale (vocabulaire de base et spécifique au sujet),
- La maîtrise de la grammaire,
- La bonne prononciation.